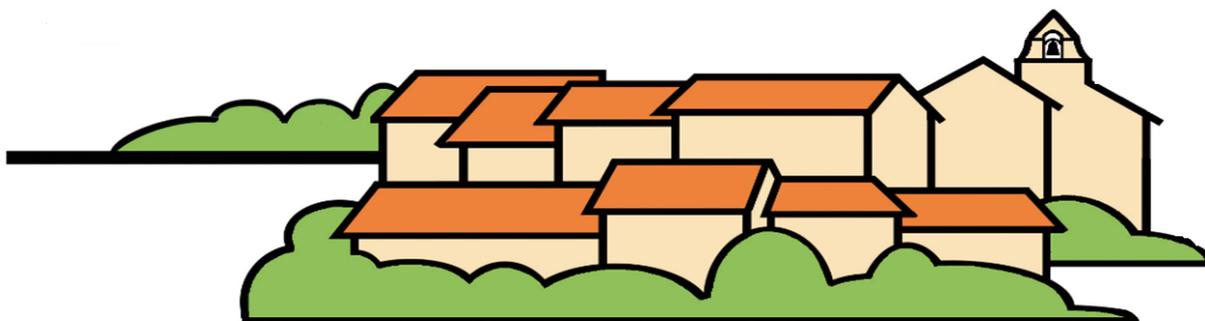


L'Alloinay



SOMMAIRE

P2 : Sommaire	P11: Jeux Intercommunes 2019
P3 : EDITO	P13: Stéphane DEGORCE part à la retraite
P4 : INFORMATIONS MUNICIPALES Délibérations du Conseil Municipal	P14: Une nouvelle directrice à Alloinay Des scouts belges à Bataillé
P6 : Travaux sur la commune	P15 : L'entreprise TAFFORIN de Loizé
P7 : Points tri sélectifs	P16 : L'Ambroisie: un enjeu de santé publique
P8 : MANIFESTATIONS COMMUNALES Le 14 juillet	P18: ASSOCIATIONS COMMUNALES
P10: Commémoration du 25 juillet	P22: Recettes
	P24: Jeux



Les heures d'ouverture des mairies

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Gournay	9H – 12H 14H – 18H	9H – 12H	14H – 18H	8H – 12H 14H – 17H
Les Alleuds	14h - 18h			13h30-17h30

Mairie de Gournay : Tél : **05 49 29 31 04**

mairie-gournay@paysmellois.org

Mairie de Les Alleuds : **05 49 29 34 62**

mairie-lesalleuds@paysmellois.org

Site Internet : <http://www.alloinay.fr/>



Depuis le 1er juin, l'accès en déchèterie sera soumis à la présentation de l'autocollant (macaron) de la communauté de communes Mellois en Poitou apposé sur le pare-brise des véhicules pour l'ensemble des déchèteries.

DÉCHÈTERIES DE BRIOUX SUR BOUTONNE, CELLES SUR BELLE, CHEF BOUTONNE, MELLE, MOUGON ET SAUZÉ VAUSSAIS

PERIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 01/04 au 30/09	9h30 - 12h 14h - 18h					
Du 01/10 au 31/03	9h30 - 12h 14h - 17h					

Les macarons sont à récupérer, accompagné d'un justificatif de domicile, dans votre mairie ou à la Direction de l'environnement : 32, route de Beausoleil – 79500 MELLE.

A la demande de nos administrés, nous vous communiquons les adresses des paroisses de Sauzé et de Chef-Boutonne (qui a changé) :

Paroisse de Sauzé:
16B rue du baron 79 190 Sauzé Vaussais
Paroisse de Chef Boutonne (voir ci -ontre)

Communautés locales du Chef-Boutonnais
Le presbytère situé au 10 rue de l huilerie ayant été
Vendu, l'accueil paroissial se fera désormais au
45 grand rue du commerce à Chef-Boutonne
les lundis et vendredis de 10h à 12h

Attention : nouveau numéro de téléphone : 0549298155

Vivre à la campagne, c'est accepter certaines odeurs et certaines nuisances sonores que l'on ne trouve pas en ville. Que le coq Maurice soit sorti vainqueur de son procès en août face à un couple de vacanciers, gêné par son chant, est une victoire qui dépasse les limites des frontières de l'île d'Oléron. Même si nous devons tous respecter la tranquillité de notre voisinage, la campagne n'est pas muette et les animaux ont aussi le droit de s'exprimer en poussant leur cri. Néanmoins, il est inadmissible que les points tri de nos bourgs ne soient pas utilisés à bon escient. Nous ne sommes pas des animaux alors que faire face à tels incivilités ! A travers, ce numéro vous pourrez constater que nos dires sont hélas une réalité.

Souvent reconnu mais plus difficile à perpétuer, les campagnes ont souvent été un lieu de vie solidaire ou aider son voisin et le côtoyer étaient monnaie courante. La fermeture des commerces en campagne, l'isolement du monde agricole, le brassage des populations sont sans doute les raisons principales, que peu à peu, nous ne connaissons hélas plus l'intégralité de nos habitants. Même s'il existe des événements pour se retrouver, reconnaissons que les cérémonies commémoratives (du 8/05, du 11/11 ou du 25/07) sont boudées par nos concitoyens. Mais nous avons ce devoir de mémoire à perpétuer. Au sein d'Alloinay, les temps conviviaux organisés par la municipalité (14 juillet, cérémonie des vœux en janvier et soirée du 6 septembre), ont eu un certain écho et nous nous en félicitons. Ils nous permettent de créer du lien social entre nos administrés même si ce n'est pas si simple d'avoir l'adhésion de tous. Mais essayer c'est aussi espérer.

A travers ce numéro n°9, nous revenons largement sur ces événements estivaux qui ont pu le temps d'un instant réunir nos habitants.

Il est fort dommageable que l'équipe d'Alloinay n'ait pu défendre ses chances lors des jeux inter-villages à Sauzé à la fin du mois d'août mais à l'avenir peut être faut-il balayer plus large pour avoir une équipe suffisante d'un point de vue numérique car une commune comme Alloinay doit être capable de rassembler une vingtaine de joueurs si nous continuons à participer à ces jeux.

Nos associations œuvrent beaucoup dans cette volonté de nous réunir. Même s'il est difficile de participer à toutes leurs initiatives, elles méritent d'être encourager car les responsables associatifs sont des bénévoles. Certes, l'aspect pécunier existe pour leur association mais sans eux les possibilités de se retrouver et de partager un bon moment seraient encore moins courantes. D'ici la fin de l'année, les occasions ne manqueront pas. Nos associations vous en font part lors de leurs articles.

Nos chères têtes blondes ont repris le chemin de l'école le 2 septembre avec une nouvelle directrice sur l'école d'Alloinay puisque Stéphane a pris sa retraite. C'est donc désormais un duo féminin qui va compléter l'équipe du RPI, composée de 5 classes.

Bonne lecture et bon automne à vous tous.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Délibérations du Conseil Municipal

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables à la mairie de Gournay, sur les panneaux d'affichage extérieur et sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

Séance du 15 mai 2019.

Projet de modernisation de RD 948 : Après discussion, et diverses remarques formulées quant à l'incompréhension des élus devant le projet présenté, au mécontentement des usagers, lesquels ont massivement signé les pétitions qui circulent dans les deux collectivités (Alloinay et Maisonnay), à la désapprobation exprimée à l'occasion de l'enquête publique, il ressort une envie commune (CM de Alloinay et de Maisonnay) de faire part de l'inquiétude, face à l'agencement proposé. Une délibération de la commune de Alloinay est rédigée, (elle est consultable en mairie, nous portons à votre connaissance sa phrase de conclusion), « Les élus ne peuvent que constater que la proposition pénalise la population environnante, n'améliorera pas le confort des usagers de RD 948, augmentera les risques d'accident et le trafic dans les bourgs ». Après en avoir délibéré, le CM, s'oppose à l'unanimité à un tel aménagement et demande au Conseil Départemental de proposer en concertation avec les élus de terrain et la population locale, un projet consensuel pour l'avenir du territoire.

Devis toiture cure de Gournay : Mr le Maire présente deux devis concernant la réfection de la toiture de la cure de Gournay. Ceux-ci ont été établis sous deux versions, à savoir, avec tuiles neuves ou avec reprise des anciennes tuiles pour chapeaux. Après délibération, à l'unanimité, le CM décide de réaliser les travaux avec les anciennes tuiles et de retenir le devis de la SARL Ayrault Bati Renove.

Devis toiture mairie Les Alleuds : Mr le Maire présente deux devis concernant la réfection de la toiture de la mairie de Les Alleuds. Après délibération, à l'unanimité, décide de confier ces travaux à l'entreprise Riché.

Devis démoussage toiture salle des fêtes de Loizé : Attendu qu'il est nécessaire de procéder au démoussage de la toiture de la salle des fêtes de Loizé, Mr le Maire présente deux devis. Après délibération, à l'unanimité, le CM décide confier les travaux à la SARL Ayrault Bati Renove.

Désherbage de la voirie communale : Mr le Maire rappelle au CM, que lors du traitement de cette question en mars dernier, avait été évoquée une machine à vapeur apparaissant comme plus efficace que d'autres appareils. Or lors d'une formation, ces derniers ont reçu des échos négatifs sur cet appareil. Compte tenu du coût de cet équipement, Mr le Maire estime que son achat peut être remis en question. Les agents ayant évoqué des désherbeurs à air pulsé, fonctionnant au gaz, la société Equip'jardin les commercialisant sera contactée pour démonstration.

Questions diverses.

Aménagement terrain de l'église à Loizé, en vue de l'aménagement de ce terrain situé aux abords de l'église de Loizé, les services du CAUE (conseil Architecture Urbanisme et Environnement) ont été sollicités. Après communication de leur rapport, la réflexion sur l'agencement de ce lieu pourra être engagée.

Toiture salle polyvalente : Jean-Paul BOINOT interroge sur la situation de ce dossier, Mr le Maire répond que L'APAVE doit venir afin d'effectuer l'étude demandée par une des entreprises sollicitées pour un devis.

Séance du 26 juin 2019.

Référent territorial ambroisie : Lors d'une réunion de la Communauté Mellois en Poitou, l'association FREDON est intervenue pour informer sur les risques de l'ambroisie. De plus un arrêté préfectoral fixant les modalités de surveillance, de prévention et de lutte contre l'ambroisie spécifie qu'un référent territorial ambroisie peut-être désigné pour agir à l'échelle communale. Après en avoir délibéré, le CM désigne à l'unanimité Mr Daniel MINOT référent territorial ambroisie.

CAUE : Aménagement du terrain de l'église de Loizé : Suite à la visite d'une représentante du CAUE, le CM a pris connaissance de la proposition faite par cet organisme. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, décide de ne pas poursuivre l'étude avec le CAUE. Celui-ci a apporté un point de vue et l'assemblée souhaite s'en inspirer.

Devis réfection route principale de « La Boudranche » : Afin de réaliser les travaux de réfection de la route principale du village de La Boudranche, Mr le Maire présente les devis établis avec rabotage et enrobé à chaud. Après étude des

trois propositions et délibération, le CM, décide de retenir la société COLAS pour effectuer ces travaux dont la réalisation est souhaitée pour septembre, début octobre au plus tard.

Devis gouttières salle de fêtes de Loizé : Mr le Maire indique qu'il a été sollicité par le propriétaire de la maison située derrière la salle des fêtes de Loizé, au sujet des eaux de pluie de ce bâtiment, qui se déversent sur sa propriété. Pour supprimer ce problème, Mr le maire propose la pose de gouttières. Après délibération, à l'unanimité, le CM accepte de faire réaliser ces travaux à l'entreprise Les copains du mellois dont il accepte le devis.

Questions diverses :

Projet d'aménagement de la RD 948 : Mr le Maire informe l'assemblée que le commissaire enquêteur a rendu son rapport. Suite à l'enquête publique, les élus des communes concernées ont rencontré les services du Conseil Départemental

qui ont fait part des modifications possibles carrefour RD948/RD 110-RD 45 où aucune modification ne devait être apportée, deux « tourne à gauche » seraient envisagés (il est à noter que le commissaire enquêteur propose à cet endroit un rond-point) de même que sur la RD 105, où sont prévues des voies parallèles, le commissaire préconise, lui, un pont sans bretelles d'accès.

Réfection route La Gaillochonnière-Malassis : Mr le Maire informe que, comme convenu, le SIVU Voirie de la Boutonne a exécuté à son compte, la reprise de cette portion de voie, suite aux malfaçons constatées, la réception des travaux ayant eu lieu. Les premières constatations sont positives, cependant dans le virage de « Bissière» un apport devra être réalisé pour élargir la voie, et les purges faites sur la partie Gournay ont provoqué un affaissement qu'il conviendra de colmater.

CCAS Repas de Noël :

La date du repas est fixée au **dimanche 1^{er} Décembre**. Il sera animé par « Duo Génération Nostalgie ». Ce repas est offert par le CCAS aux habitants de la commune âgés de **65 ans** et plus. Les conjoints ou conjointes n'ayant pas atteint l'âge pourront participer moyennant le paiement du repas. Les personnes concernées recevront une invitation .



Recensement de la population 2020 sur la commune de ALLOINAY

Il aura lieu du 16 Janvier au 15 Février 2020. Chaque personne recensée peut désormais répondre aux questionnaires du recensement par internet.

Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser l' internet.

L'agent recenseur répondra si nécessaire à vos interrogations lors de son passage à votre domicile.

Le nom des agents recenseurs vous sera communiqué ultérieurement.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Goudronnage par le SIVU sur la commune



Pose de bordures à Buffevent par les agents



La Coussardière



La Grande-Tranchée

Remplacement des réserves incendie à Les Alleuds :

Suite à une fuite d'eau sur la réserve de la Gaillochonnière, le Conseil Municipal a décidé de les remplacer, en accord avec le SDIS. Par la même occasion celles de la Grande-Tranchée et de la Coussardière qui sont vétustes, seront changées. Ces travaux seront réalisés par les employés municipaux dès réception des bâches.



La Gaillochonnière

POINTS TRI SELECTIFS

Sur la commune d'Alloinay différents points tri sont à votre disposition:

Les Alleuds, le point tri est situé face à la salle des fêtes.

La Gaillochonière, le point tri est situé route de Melleran.

Chaignepain, le point tri est situé derrière l'atelier communal.

Loizé, le point tri est situé dans la rue de la croix.

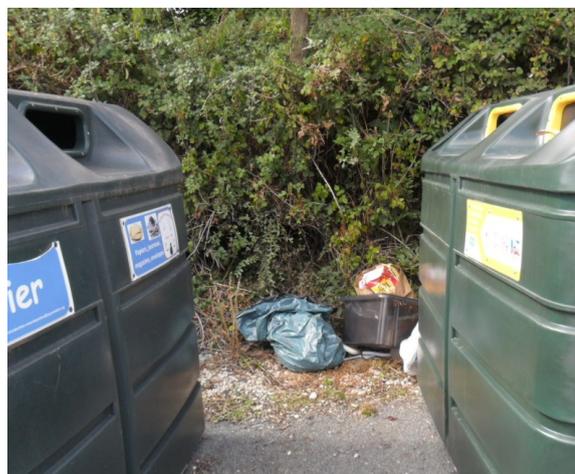
Gournay, le point tri principal est situé sur le plan du cimetière, sortie Gournay direction Chef-Boutonne.

Gournay, un point tri est également disponible rue du stade à proximité de la salle polyvalente.

Dans chaque point tri vous trouverez au minimum :

- **1 borne verre** pour les bouteilles et les bocaux en verre avec les bouchons. Les autres types de verre (vitre, vaisselle...) doivent aller dans les gravats en déchèterie.
- **1 borne emballage** pour tous les films plastiques, sacs de caisse, de congélation, de produits surgelés...les pots et les barquettes en plastiques, les gobelets, les polystyrènes de viande et de poisson, les cartonnettes, les briques alimentaires, les emballages en métal, les bouteilles et les flacons en plastique...
- **1 borne papier** pour les papiers de type journaux, prospectus, catalogues, annuaires, enveloppes, cahiers.

Aujourd'hui nous constatons un manque de civisme récurrent, tout n'est pas parfait dans la gestion de ces points tri (bornes saturées, enlèvement tardif...). Mais il est anormal que l'on retrouve sur ces sites des déchets qui devraient être déposés en déchèterie : pneus, bois, cartons et bien d'autres choses (photos à l'appui). Les déchèteries de Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais sont ouvertes tous les jours, les amplitudes sont importantes et peu éloignées de nos villages respectifs, allons y déposer les objets qui ne sont pas concernés par un dépôt dans les bornes et évitons de les laisser dans un lieu où ils sont indésirables.



MANIFESTATIONS COMMUNALES

LE 14 JUILLET A ALLOINAY

C'est sur Loizé que les habitants d'Alloinay avaient rendez-vous en 2019.



En matinée, marcheurs et vététistes ont pu parcourir les chemins autour de Loizé, sur un parcours préparé par Jean Marie et Maguy. A mi parcours, une pause déjeuner les attendait, toujours appréciée.



200 personnes le midi (et 170, le soir) se sont retrouvées à l'espace de la ferme de Loizé pour partager le repas confectionné par les membres du CCAS.



Les membres du CCAS et les élus municipaux ont joint leurs efforts pour préparer les repas, servir, nettoyer et ranger.



Durant l'après midi, petits et grands ont pu s'adonner aux diverses activités proposées : belote, pétanque, jeux de société divers, tir à la carabine.



Yannick et sa ponette ont eu un franc succès pour découvrir le village, d'une façon originale.

En fin d'après midi, les enfants ont pu préparer leur ballon gonflé à l'hélium, leur étiquette avec prénom + adresse et les lancer dans le ciel.

Cette année en raison de la sécheresse et du vent lors de la journée du 14 juillet, les élus n'ont pas voulu prendre le risque de tirer le feu d'artifice en fin de soirée. Néanmoins cette journée fut très conviviale. ... A l'année prochaine sur Les Alleuds.

CEREMONIE DU 25 JUILLET 2019: Stèle du bois Lebrault

Tous les ans, depuis 2005, la commune invite les habitants devant la stèle des résistants du bois Lebrault à Gournay. Cette stèle fut érigée pour faire vivre la mémoire de deux résistants, Raymond Du Rosier et Louis Jourdain tombés sous les balles de policiers français du régime de Vichy. La jeune vie de ces deux hommes s'est arrêtée là, lors d'une mission pour la résistance, abattus par la SAP (Service des affaires politiques) de Poitiers. C'était le 25 juillet, ils furent abattus à 10 h du matin dans les bois de la Chevrelière, six policiers attendaient Louis et Raymond. Vous trouverez sur le site de la commune plusieurs documents relatant ce fait tragique.



JEUX INTERCOMMUNES 2019

Cette année, le thème des jeux intercommunes était « Culture du monde ».

Nous avons choisi le « Mexique ». Nous avons décidé de déguiser 4 personnes en musiciens avec moustaches, chemises blanches et pantalons noirs sans oublier un instrument de musique (guitare, maracas...), puis des danseurs avec des ponchos, un jean et bien évidemment le sombrero de couleur. Puis, des danseuses en jupes noires (jupes prêtées par la comédie musicale BACKSTAGE de Melle) ainsi qu'un haut noir et une fleur rouge en papier créé par Rose. Merci à Laurent (collègue de Sandrine) pour cette magnifique banderole.

Malheureusement nos efforts n'ont pas été récompensés pour notre déguisement car nous avons fini ex-æquo avec Limalonges à la 3^{ème} place avec seulement 2 points. Ce n'est que partie remise, nous ferons mieux l'année prochaine.



Cette année il a été difficile de trouver des joueurs disponibles, en effet les dates étant avancées (16/17 août et la finale le 24 août), certains étaient ou partaient en vacances. Je remercie Valérie et Sandrine d'avoir trouvé des personnes de leur entourage afin de pouvoir compléter notre équipe. Merci à Rose pour son investissement personnel.

Lors de nos retrouvailles, le vendredi 16 août, nous avons expliqué les jeux puis travaillé notre mise en scène. Toutefois il s'avérait que si nous gagnions

nous ne pouvions aller en finale par manque d'effectif. Alors, nous avons décidé de participer et de remporter cette demi-finale.



Nous avons passé une agréable soirée. Des jeux toujours aussi classiques avec des chutes et des fous rires, mais aussi de la rapidité et de la force. Cela a payé. Grâce à Jacky, nous remportons 2 points aux questions. Le tir à la corde nous rapporte 8 points grâce à notre jocker et la bataille de polochon nous fait gagner 8 points également grâce à Manu, Benjamin et Aurélie.

En conclusion, nous terminons premier ex-æquo avec Sauzé-Vaussais, La Chapelle-Pouilloux prend la troisième place et Limalonges termine dernier

A ce moment là, nous annonçons que par manque d'effectif nous ne serons pas présents à la finale et laissons notre place à la Chapelle-Pouilloux.

Nous avons joué, nous nous sommes battus, nous nous sommes amusés, et nous avons gagné la demi-finale.

Je remercie toute l'équipe qui s'est investie cette année.

Laure GIRARD (La capitaine d'ALLOINAY)



SOIREE CONVIVIALE : VENDREDI 6 SEPTEMBRE



Le soir du 14 juillet, les élus d'Alloinay avaient décidé de ne pas tirer le feu d'artifice. La sécheresse, le vent et la proximité de cultures présentant un risque. Impossible de conserver ces artifices pour l'année prochaine pour des raisons de sécurité, le choix municipal a donc été d'organiser une soirée conviviale, le vendredi 6 septembre dans l'optique de tirer ce feu d'artifice à Loizé. Certes, la sécheresse était toujours une réalité mais les risques amoindris à cette période.

Plus de 200 personnes ont donc répondu à l'invitation du conseil municipal. Chacun a pu se restaurer autour du buffet préparé par les élus et les membres du CCAS (toujours autant actifs), partager diverses conversations et d'assister au spectacle pyrotechnique à proximité de l'église de Loizé, grâce à Damien, artificier de la commune.



Une soirée réussie dans la bonne humeur et la quiétude d'une fin d'été.

Stéphane DEGORCE part à la retraite.

En 1986, après deux années en coopération en Arabie saoudite, Stéphane obtient un poste en mellois et arrive à l'école de Loizé, un an plus tard.

Il est accueilli, par le maire de l'époque Mr ROY André. Il sera donc l'instituteur de cette petite classe unique d'une quinzaine d'enfants. Il est accompagné dans sa mission, par Catherine qui travaillera avec lui jusqu'à la fin de sa carrière et Chantal Lamy, en cuisine. Il prend aussi possession du logement de fonction de Loizé qu'il occupera de longues années avant de s'installer sur Les Alleuds.

En 1990, naît le RPI avec Melleran, Loizé, Tillou et Gournay. Seuls deux sites sont maintenus, Gournay et Melleran. L'école de Loizé ferme donc à tout jamais et accompagné de Catherine et de Chantal, il rejoint Gournay.

A Gournay, il retrouve deux autres collègues, Mr Boutin Jean Yves et Eliane Pasquet en maternelle. Sans oublier ses collègues de Melleran, Christophe Puaud et Chantal Pougnaud. Le quatuor Chantal – Christophe – Stéphane et Jean Yves marqueront durant une bonne décennie les jeunes de nos villages. Chacun avec sa sensibilité d'enseignant et des styles différents, ils participent à l'éducation de nos enfants. A cette époque, la commune de Gournay Loizé avait encore la compétence scolaire. Les finances municipales permettaient de doter largement financièrement l'école et la commune investissait beaucoup dans le patrimoine pour une école agréable et moderne. Mais en 2006, la com com prendra cette compétence, une nouvelle ère pour nos enseignants car les autres écoles communautaires en bien plus mauvais état que celle de Gournay connaîtront de nombreux travaux, au détriment de celle de Gournay.

En 2007, Jean Yves prend sa retraite et Stéphane récupère la direction. Il travaillera principalement dans les années qui suivront, avec deux autres enseignantes Jessy et Isabelle Giacalone (une douzaine d'années à elles deux).

Au sein du personnel, plusieurs agents furent à ses côtés pour l'accompagner dans son métier Michelle, Catherine, Edith, Chantal, Maryse, Pascale et à Melleran Christiane, Martine et Séverine.

Durant 33 ans, Stéphane fut donc l'instituteur de notre commune. Il est donc un visage incontournable pour des centaines de jeunes. Homme discret mais toujours jovial, chaleureux, d'humeur égal et positif, passionné par son métier, les élèves se souviennent des compétitions de calcul mental, des sorties pédestre à la découverte du village, de l'analyse des insectes trouvés en chemin, des débats, des parties de foot où il n'était pas rare de le voir jouer et des voyages scolaires d'une semaine organisés avec Jean Yves.

Les années ont passé vite, et en ce 5 juillet 2019, l'heure de la retraite a donc sonné.

Enseignant à Loizé et à Gournay, habitant à Loizé et aux Alleuds, il est un formidable trait d'union à la commune d'Alloinay.

Bonne retraite.



Le samedi 6 juillet, la municipalité d'Alloinay avait invité Stéphane, ses collègues et les agents qui ont travaillé avec lui durant ces 33 années, pour partager un temps convivial.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE A L' ECOLE D'ALLOINAY



Depuis le 2 septembre, Sabrina COUSSAU a pris la direction de l'école, en remplacement de Stéphane Degorce. Elle arrive de Brulain et rejoint Marie Floch, en poste depuis l'année dernière. Mme Floch a un effectif de 21 élèves (Cm1/Cm2) et Mme Coussaud 20 élèves (Cm1/Ce2).

Même si en ce début d'année, les projets pour l'année sont en cours d'élaboration, elles projettent un voyage de deux jours dans la vallée de la Loire et souhaitent se rapprocher du CNRS de Chizé, pour une sortie capture de chevreuils.

Elles participeront, comme les années précédentes, au plantation de haie sur la commune, souhaitent pouvoir se rendre avec les élèves au Musée Bernard d'Agesci à Niort et participer à « école au cinéma ».

L'une et l'autre sont satisfaites de cette rentrée. Elles travaillent avec Pascale (garderie), Laura et Maryse à la cantine et retrouvent régulièrement leurs collègues de Melleran. Pour le moment, les enfants sont sages et agréables, il faut que ça dure...

DES SCOUTS BELGES A BATAILLE

Du 14 au 30 juillet, à Bataillé une nouvelle fois accueilli des scouts belges. En effet c'est une trentaine de filles liégeoises qui ont pu découvrir les environs durant cette quinzaine. C'est dans la propriété de Céline et David Barbari que nos demoiselles ont monté leur camp et tout le « confort nécessaire » à leur quotidien. Âgées de 12 à 18 ans (seules les 6 animatrices sont majeures), elles se sont parfaitement adaptées à leur vie très rudimentaire et sont rentrées dans leur pays, enthousiastes de leur périple.

Au programme, la découverte des grandes agglomérations poitevines : Niort, La Rochelle, Poitiers et Angoulême, canoë sur la Touvre, randonnée dans la campagne melloise avec une nuit chez l'habitant, ... Les filles découvrant l'activité de la journée, uniquement le matin au réveil, lors du rassemblement, après la gym du matin.

Au sein du camp, un certain nombre de règles régissent la vie en société mais leur enthousiasme ne laisse pas de place au doute, elles ont été heureuses de partager cette aventure commune, de chanter, de crier, de s'entraider, de jouer, de parler, de partager leurs émotions loin des portables, tablettes ou autres écrans, laissés en Belgique.

A la question « *Qu'est ce qui vous a le plus frappé d'un point de vue local ?* », elles répondent en cœur, *l'accent...* La plupart d'entre nous ne savait sans doute pas que nous avions un accent !



L'ENTREPRISE TAFFORIN A LOIZE

Raymonde Tafforin s'est éteinte, le 20 août dernier. En 2011, nous avons réalisé un article sur l'entreprise Tafforin qui a pratiquement un siècle d'existence. Nous vous proposons de le redécouvrir, en mémoire de la doyenne de Loizé

L' Entreprise TAFFORIN à Loizé

Historique de l'entreprise

C'est l'une des plus anciennes entreprises de notre commune puisque cette entreprise agricole a été créée en 1926 par Léon TAFFORIN avec l'un des anciens maires de Loizé, Charles LAMY. A l'époque, l'entreprise avait pour mission de s'occuper des battages et des moissons. L'association des deux personnes dura un an. Victime de leur succès, ils décidèrent de créer chacun leur propre entreprise. D'un commun accord, Charles Lamy s'occupera des battages sur Loizé et Mr TAFFORIN dans les campagnes aux alentours allant d'Aubigné à Chail ! En 1962, Germain et Eugène succédèrent à leur père. Puis au décès d'Eugène en 1985, Germain prit sa retraite et c'est Raymonde (femme d'Eugène) qui devint la gérante de l'entreprise Tafforin. Puis à partir de 1992, Claude et Jean Noël, les deux garçons de Raymonde, décidèrent de créer une SNC (société non collectif) qu'ils transformèrent en 1996 en SARL.

Des machines agricoles toujours tournées vers le modernisme

Depuis 1927, l'entreprise TAFFORIN sillonne donc les routes de notre canton et au delà pour les travaux agricoles divers. Dans ces années là, se sont principalement les battages et les labours qui occupent leur temps. Désormais les activités sont plus multiples mais le parc de matériel doit suivre les travaux.

Dés 1939, une nouvelle batteuse plus rapide et plus efficace « révolutionnait » nos campagnes !

En 1958, c'est la première moissonneuse auto-motrice à sac avec une barre de coupe de 2,50 mètres !

A partir de 1960, une presse plus performante permis de réaliser des bottes de 40 à 50 Kg !

En 1966, on dénombre 3 batteuses au sein de l'entreprise pour répondre à l'augmentation du nombre de clients et c'est aussi à cette année qu'on acquiert la première moissonneuse à trémie (plus de sac à porter mais le grain est déposé dans des remorques).

Jusque dans les années 70, les battages exigeaient de la main d'œuvre. D'ailleurs, 4 ouvriers saisonniers sont nécessaires pour les travaux. Notamment pour les battages, exigeants en main d'œuvre. Il fallait séparer les bottes et les attacher avec du fil de fer (la ficelle n'existait pas). Alors qu'aujourd'hui, un seul homme récolte son blé. A cette époque, une vingtaine de personnes étaient nécessaires pour la récolte des céréales : des gars à la maille (envoi des gerbes) – des gars sur la batteuse (pour couper les liens et enfouir les épis dans la batteuse, *les épis devant*, précise Raymonde) – récupérer les balles (l'enveloppe des grains de blé qui mélangée avec de l'eau servaient d'alimentation aux animaux) – les pailleurs (qui rangeaient la paille) – les porteurs (qui transportaient les sacs de blé au grenier).

A partir des années 1970 et avec la moissonneuse à trémie, les battages à l'ancienne allèrent peu à peu disparaître de nos campagnes. Depuis l'entreprise Tafforin cherche à s'adapter au modernisme des machines et à la demande de sa clientèle.

L'entreprise en 2011

A l'heure actuelle, les travaux agricoles sont multiples et tout au long de l'année (labours – moissons – épandage de fumier – ensilage – enrubannage – élagage – traitement – broyage de pierre,...). Pour tous ces travaux, il faut le matériel adapté. Outre les tracteurs, 6 moissonneuses, 3 ensileuses, 3 presses à botteuse, 2 enrubanneuses, 1 pulvérisateur auto-moteur, 1 lamier, 1 broyeur à pierre,...sont présents dans les hangars pour répondre aux besoins des 150 clients de l'entreprise qui vont de Brioux à Rom et des limites de la Charente à Melle. Tous les 5 à 7 ans le matériel doit être remplacé pour s'adapter à l'évolution des engins et avoir du matériel performant.

- En 1958, en 1 heure on récoltait 1 ha de blé avec un rendement de 40q/ha

En 2011, en 1 heure, on récolte 3 ha de blé avec un rendement de 80q/ha (dans les bonnes années car hélas, cette année fut guère brillante).

Malgré tout, l'entreprise Tafforin tient la route. La nouvelle fiscalité avantage l'entreprise. Tant mieux

car fut un temps, elle était une entrave à l'évolution de l'entreprise (en effet, elle portait sur le matériel et à chaque investissement sur l'équipement, la courbe de l'impôt grimpait !). 1 salarié complète l'équipe et 4 saisonniers sont recrutés pour les moissons.

En 2011, l'entreprise sent le nouveau souffle écologique. D'ailleurs, notre entreprise Loizéenne est la seule capable dans le secteur de battre le chanvre. C'est elle, grâce à une innovation dont seule notre famille à la recette qui récolte les 70 hectares de chanvre pour le CHANVRE MELLOIS. « *Le chanvre est une plante particulière et sa récolte demande une adaptation de l'outil mécanique* ». disent-ils en souriant ! Mais désormais « *Il faut s'adapter aux nouvelles normes écologiques et aux directives européennes !* ». Les traitements sont plus raisonnés. Pour traiter chez un client, il faut posséder un certificat d'application après un stage payant. Le respect des dosages est impératif sous peine de sanction. De même, il est interdit de traiter si le vent est supérieur à 20km/H et il faut respecter le butinage des abeilles. Mais ce n'est rien par rapport à la révolution du matériel. Dans les futures années, les tracteurs et engins agricoles à moteur devront moins polluer. Ils seront équipés de deux réservoirs dont l'un traitera à l'Urée les gaz d'échappements et la consommation énergétique sera moindre. Soucieuse de son environnement, l'entreprise a décidé d'acheter l'un de ces tracteurs versions écologiques et il traversera nos campagnes dès septembre.

C'est un petit pas vers une agriculture plus verte alors espérons que tous nos agriculteurs feront ce pari pour aller vers un monde plus sain et durable tout en leur garantissant des revenus à la hauteur de leur travail !

Et aujourd'hui

Depuis 2013, Claude n'est plus gérant de l'entreprise, Cédric et Laurent deux de ses enfants l'ont remplacé. Le secteur d'activité s'est aussi agrandi, que ce soit géographiquement et au niveau des prestations avec des machines correspondants aux nouvelles techniques de cultures.

Par exemple, cette année, l'entreprise a investi dans une faucheuse et un ramasseur à tapis pour palier au problème des adventices dans les récoltes. Elles ont poussé au cours de l'année, principalement dans les cultures biologiques. L'investissement a permis de résoudre le problème de la récolte et de la conservation liée à l'humidité.

Aussi, depuis l'interdiction d'utiliser du défoliant sur les cultures porte graines, la technique de récolte en fauchant et de moissonner quelques jours après permet une récolte de très bonne qualité. Cette année, des colzas ont été fauchés avec huit jours d'avances et avec toutes les siliques mûres.

Désormais avec un parc de 6 moissonneuses et des coupes allant jusqu'à 11 mètres, l'entreprise est capable de récolter plus rapidement en conservant la qualité pour satisfaire le client.



Raymonde entourée de Jean Noël et Claude en 2011



L'Ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

L « Ambroisie à feuille d'armoïse » est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du 19^{ème} siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires.



Cette plante, peu exigeante, se développe sur tout type de sols et en particulier les terrains nus ou peu couverts tels que les parcelles cultivées, les bords de route, les zones de travaux, les parcs et jardins, mais aussi les bords de rivières.

Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison de fin août à septembre.

Identifier l'Ambroisie

Ses feuilles :

- Profondément découpées
- Vertes sur les 2 faces
- Pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoïse annuelle)

Sa tige : plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs



Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, eczéma. Quelques grains de pollens d'ambroisie dans l'air suffisent pour provoquer des symptômes chez les personnes sensibles, sachant que chaque pied d'ambroisie produit des millions de grains de pollen chaque année et également des milliers de graines responsables de l'extension de la plante les années suivantes.

L'ambroisie est également problématique pour le monde agricole où elle peut envahir des parcelles entières si elle n'est pas gérée à temps.

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Afin de limiter l'émission de pollen allergisant et de graines, la destruction des plants d'ambroisie doit absolument intervenir avant sa floraison qui a lieu vers la mi-juillet. Le mode de destruction doit être adapté à la quantité de plants présents ainsi qu'à la nature de la parcelle.

Plus d'informations sur www.ambroisie.info

Contact : Aude MATHIOT, FREDON Poitou Charentes – aude.mathiot@fredonpc.fr – 09.77.02.33.38



Agir avec la plateforme Signalement Ambroisie

Il s'agit d'un dispositif participatif permettant à chacun d'identifier des plants d'ambroisie et de les signaler. Composé d'un site internet, d'une application mobile, d'une ligne téléphonique ou encore d'un email dédié, la plateforme Signalement Ambroisie permet de réaliser des signalements de la plante par différents canaux. Votre signalement est alors transmis à la commune concernée, qui contactera le propriétaire de la parcelle concernée.



Allez sur www.signalement-ambroisie.fr

ASSOCIATIONS COMMUNALES



F.C. BOUTONNAIS



Depuis le mois d'août, les joueurs du FCB ont repris le chemin des terrains pour se préparer à la reprise de septembre. Nous avons disputé 2 tours de coupe de France, battu par Rochefort qui évolue 3 divisions au-dessus de nous. Lors de la première journée de championnat, seule notre équipe de 3^{ème} division l'a emporté pour l'entame. Mais l'équipe 1 a obtenu le nul à Val de Boutonne et notre équipe 3 s'est inclinée à Beauvoir. Mais il reste encore 21 journées pour redresser la barre. Nous engageons cette année de multiples équipes (18) ce qui nous demande une organisation rigoureuse pour utiliser les terrains lors des séances d'entraînements et des matches.

Au niveau séniors, nous engageons 5 équipes : 4 équipes masculines dont une de foot loisir et une équipe féminine qui évoluera à Gournay, le samedi après midi.

Chez les jeunes, nous ne sommes pas parvenus à monter en régional mais nos U17, U15 et U13 évoluent en première division départemental. Pour chacune de ces catégories, nous avons au minimum deux équipes. En entente avec l'AS Pays Mellois et Clussais, nous engageons au minimum une dizaine d'équipes qui évolueront à Melleran, Melle et Gournay. Les plus jeunes (de 6 à 10 ans) ont repris le chemin des terrains depuis le 7 septembre mais tout au long de ce mois nous accueillons les nouvelles et les nouveaux.

Romain Vendée est désormais titulaire du BMF (Brevet de Moniteur de Football), il est employé à temps plein dans notre structure. Avec la communauté de communes du mellois nous partageons un apprenti, Luca RIGOULAY, en formation BPJEPS. Il s'agit d'un passage obligatoire pour se structurer, poursuivre notre progression et former efficacement nos jeunes footballeurs. Mais un salarié et un apprenti au sein du club n'est pas anodin et sans incidence financière pour l'association. Nous bénéficions aussi de nombreux bénévoles que nous formons, entre autres à la mission d'éducateurs.

Pour ceux qui veulent suivre l'actualité du FCB, consultez notre site internet : FC Boutonnais

De vifs remerciements à tous ceux qui collaborent au bon fonctionnement du FCB, une association de 230 licenciés, l'année dernière. Certes, chez les séniors nous constatons une baisse des effectifs mais chez les jeunes le football reste toujours une activité sportive fortement prisée. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter, Daniel Chollet au 05 49 29 96 60

Prochaines manifestations du FCB : le lundi 11 novembre et le dimanche 4 janvier, loto, au château de Javarzay.

Matches à domicile pour les équipes engagées par le FCB. (N'hésitez pas à venir supporter l'ensemble de nos équipes séniors ou jeunes sur les différents sites) :

EQUIPE 1 (2^{ème} division)	<i>Le samedi à Chef (20H)</i>
EQUIPE 2 (3^{ème} div)	<i>Le samedi à Chef (20H)</i>
EQUIPE 3 (4^{ème} div)	<i>Le samedi à Chef (18H)</i>
Féminines à 8	<i>Le samedi à Gournay (15H)</i>
Foot loisir	<i>Le vendredi à Gournay (20H30)</i>
U17 (2 équipes)	<i>Le samedi à Melle (15h30) pour la 1 et la 2</i>
U15 (3 équipes)	<i>Le samedi à Gournay et à Melleran(15H)</i>
U13 (2 équipes)	<i>Le samedi à Melleran (14H30)</i>
U11 (1 ou 2 équipes)	<i>Rencontre à 4 équipes sur le sud Deux-sèvres le samedi (à domicile, Melleran)</i>
U6/U7/U8/U9 (5 équipes)	<i>Formule plateau sur le mellois de 10H à 12H</i>

ACCA LES ALLEUDS

Suite à l'assemblée générale du 16 juin 2019, le bureau est composé de :

PRÉSIDENT : Yvon RENAUD

VICE-PRÉSIDENT : Michel LEGRAND

TRÉSORIER : Daniel MINOT

VICE-TRÉSORIER : Nadine RENAUD

SECRÉTAIRE : Séverine TRIQUARD

SECRÉTAIRE-ADJOINT : Chris LAURENT

Membres : Julien BÉGUIER, Ludovic PRÉJEL, James PROUST, Sébastien LEGROS

Propriétaires non-chasseurs : Gérald CHARTIER, Christian BABIN, Francis RENAUD

Il est pratiqué sur la totalité du territoire de la commune de ALLOINAY, par piéteur agréé (déclaration en Mairie, accord signé par les propriétaires concernés), des actions de régulation des espèces susceptibles de causer des dégâts.

Les possesseurs d'animaux domestiques, chiens en particulier, doivent faire preuve de vigilance afin que ces derniers ne soient pas pris en état de divagation ou encore en action de chasse hors période.

Certains agriculteurs ont mis en place avec la Fédération de Chasse, des bandes enherbées dans un plan d'actions pour la biodiversité. Nous commençons à obtenir des résultats positifs sur la faune et la flore (reproduction en milieu naturel, etc...).

Ces bandes enherbées ne sont pas des chemins ruraux mais des propriétés privées, il serait souhaitable de les respecter en tant que telles.

L'ACCA de LES ALLEUDS organise comme chaque année des chasses à courre :

=> dimanche 15 décembre 2019 : chevreuil (avec repas* le matin)

=> dimanche 19 janvier 2019 : lièvre (avec repas *le matin)

Prévisions : 2 chasses à courre au lièvre courant février 2020. Dates non définies actuellement.

* inscription auprès du Président - tél : 06-67-55-47-99 ou du Trésorier - tél : 06-75-37-20-43

ALLODIA



Randonnée nocturne à LES ALLEUDS Samedi 12 OCTOBRE RDV à 20H30 Salle des fêtes de Les Alleuds



Départ en groupe à partir de **21h** vous munir d'un gilet réfléchissant et d'une lampe torche
Soupe à l'oignon, animation et feux d'artifice pendant le parcours d'environ 8 km.
Crêpes et boisson offertes à l'arrivée

Tarif adhérents : **2,50€** Non-adhérents : **3,50€**

O FEE MAIN

L'association renouvelle pour sa quatrième édition ses puces des couturières.

La date a été arrêtée au dimanche 27 octobre prochain à la salle des fêtes de LES ALLEUDS. L'ouverture au public se fera de 9h00 à 17h00.

Cette journée sera dédiée à la couture et aux loisirs créatifs, où vous y trouverez du matériel de couture : fils, dentelles, rubans, laine, ouvrage de dame, journaux de couture, tissus etc ... mais aussi perles et fournitures diverses à la création.

Les exposants présents seront essentiellement des professionnels. Près de chez vous, ils vous proposeront des fournitures anciennes ou actuelles pour vous préparer à réaliser toutes vos créations et travaux de couture durant ses longs mois d'hiver.

Cette journée dédiée à la couture sera ouverte à tous.

Vous pouvez vous aussi proposer à la vente vos fournitures restées au fond du placard et les vendre durant cette journée et ainsi être exposant parmi les 12 stands que permet d'accueillir notre organisation.

Si vous souhaitez avoir des renseignements,

Patricia LUCQUIAUD : patcreative2017@gmail.com se fera un plaisir de vous répondre.

Nous espérons vous compter nombreux à venir nous rencontrer durant cette journée et ainsi grossir les rangs des quelques 200 visiteurs que nous accueillons chaque année.

Un espace buvette et petite restauration sur place.

Nous comptons sur vous pour avoir autant de succès que l'an passé.

Rendez-vous donc dimanche 27 octobre 2019 à LES ALLEUDS.

Créativement vôtre



ACCA DE LOIZE

Le conseil d'administration 2019/2020 se compose comme suit :

PRESIDENT : Mr BOINOT Jean Paul
VICE-PRESIDENT : Mr OLIVET Samuel
TRESORIER : Mr GOURDON Jacques
VICE-TRESORIER : Mr RANGIER Serge
SECRETAIRE: Mr GOUINAUD Eric
VICE – SECRETAIRE : TAFFORIN Jean Noël

AUTRES MEMBRES : BEGUIER Julien - RANGIER Frédéric – TOUZE Christian

L'ACCA a donc reconduit l'ensemble des ses activités sur un plan cynégétique avec des lâchers de gibiers durant l'été, l'approvisionnement en eau des 33 bassins existants (nécessaire avec la sécheresse estivale).

Les chasseurs ont repris leur activité favorite, depuis le dimanche 08 septembre sur un territoire altéré par la sécheresse.



3 nouveaux bassins ont été créés ce qui porte le total à 36 sur le territoire de Loizé.

Le prélèvement des chevreuils, en battue, a débuté le samedi 14 septembre et un planning a été établi en collaboration avec l'ACCA des Les Alleuds par quinzaine.

Cet hiver, nous allons poursuivre les plantations avec l'accord des propriétaires. Elles nous semblent utiles pour la faune, la flore et notre environnement.

L'ACCA de Loizé poursuit son rôle d'animateur au sein de notre commune en organisant différentes manifestations :

-jeudi 26 décembre 2019 : Loto

-dimanche 05 janvier 2020 : chasse à courre au lièvre avec le rallye d'Argenson

-samedi 14 mars 2020 : Dîner dansant avec orchestre

-mai 2020 : Banquet des chasseurs



Le baguage des oiseaux avant lâché revêt un triple aspect :

-Connaitre la proportion du gibier prélevé sur le gibier lâché puisque les sociétaires ont obligation de redonner le tableau de prélèvement en fin de campagne (en général seulement 30 à 40% du gibier lâché est prélevé)

-Savoir si les oiseaux lâchés se cantonnent où au contraire s'ils effectuent de plus ou moins grande migration (sur le territoire ou sur les communes environnantes).

-Enfin d'une année sur l'autre, voir si nous prélevons des oiseaux des années précédentes (hélas, plutôt rares).

SEP LES CŒURS JOYEUX

La SEP vous propose quelques dates pour vos festivités de fin d'année :

- # Samedi 19 octobre
Soirée au cabaret (l'Ange Bleu)
- # Samedi 9 novembre
Dîner dansant avec l'orchestre
Génération Musette
- # Mercredi 1er janvier 2020 (Loto)



Renseignements & inscriptions

tél 0549297769
0685189884

RECETTES

Cuisine du Poitou

Pendant de nombreuses années (après la 1^{ère} guerre mondiale), les femmes de la région surent qu'un sou était un sou et que l'économie du ménage reposait essentiellement sur ce que, avec un petit morceau de chair, gros comme le poing, la cuisinière avisée devait adouber un ragoût savoureux et nourrissant pour plus de six personnes, dont l'odeur de la viande savamment accommodée, en faisait passer la quasi-absence. Voici quelques recettes de cette époque.

LA SOUPE A L'OUZILLE (oseille) : Faire fondre dans une casserole, avec un bon morceau de beurre, une grosse poignée d'ouzille lavée et coupée grossièrement. Lorsqu'elle sera fondue et cuite, mouiller avec la quantité nécessaire d'eau bouillante et assaisonner avec sel et poivre. Quand le tout aura jeté un bouillon ou deux, y ajouter le pain coupé en petites tranches fines, laisser « frêteiller » (bouillir très lentement) à petit feu et verser dans la soupière. Tenir au chaud. Au moment de servir, ajouter de la crème fraîche et faire la liaison avec un ou deux jaunes d'œufs.

L'OMELETTE des RESTAILLONS (petits restes de peu de valeur) : Quand il reste du bœuf bouilli du pot-au-feu, le détailler en petits morceaux. Jeter ces morceaux mélangés avec des oignons et du persil finement émincés, dans une poêle posée sur un feu vif, contenant du beurre et de l'huile de noix très chauds. Faire rissoler le tout et le verser lentement, en tournant, dans les œufs cassés au préalable. Ajouter à ce mélange du persil, de la ciboulette, sel, poivre et une ½ cuillère de crème fraîche. Bien battre et verser dans la poêle fumante dans laquelle il a été remis la quantité nécessaire de beurre et d'huile de noix. Faire rapidement l'omelette à plat, en forme de grosse crêpe.

LA BOUILLITURE D'ANGUILLE : Prendre une anguille de 780grs environ, la tronçonner et la faire revenir au beurre, avec un oignon moyen haché, sans la colorer. Y ajouter 350 grammes de champignons frais émincés. Mouiller jusqu'à mi-hauteur d'un vin blanc sec. Saler, poivrer et laisser cuire complètement pendant 20 minutes. Retirer les tronçons d'anguille et les mettre dans un plat creux couvert. Faire réduire la cuisson de moitié, la lier avec un quart de crème épaisse bien fraîche, rectifier l'assaisonnement, verser sur les tronçons d'anguille et servir bouillant.

LE FROMAGEOU : Prendre 300 grs de fromage frais de chèvre, 300grs de sucre en poudre, 10 ou 12 œufs. Sépare les jaunes que l'on pétrira avec le fromage. Quand le mélange est parfait sans grumeaux, on y ajoute de main légère, c'est-à-dire sans les casser, les blancs battus en neige. Verser la pâte ainsi faite, qui doit être lisse et coulante, dans un moule bien creux beurré et fariné. Le moule ne doit être rempli qu'à peine aux trois-quarts. Mettre le moule ainsi garni a fou d'abord doux, puis plus chaud, pendant environ une heure. Surtout ne pas ouvrir le four avant 20 minutes écoulées et, si possible, ne pas toucher au moule pendant toute la cuisson, pour ne pas risquer de faire retomber les blancs d'œufs avant qu'ils soient fixés. Le gâteau est cuit quand, en y plongeant une aiguille à tricoter, ou une lame fine de couteau, elle en ressort sèche.

VOYAGE DES AÎNÉS 2019 SEJOUR A LAMOURA (JURA)

Du 2 au 8 juin 2019, les membres du club des aînés de Gornay et du club Automne-Amitié de Melleran sont partis en direction de Lamoura : car complet, retrouvailles avec notre chauffeur Nicolas. Arrivée en fin d'après-midi ; accueil par l'équipe CAP France ; installation ; verre de l'amitié ; présentation du séjour.

1er jour : LAMOURA – PREMANON

Découverte du lac d'altitude de Lamoura ainsi que de ses tourbières.
Déjeuner au village/vacances.
Visite du Centre Paul-Émile Victor et du musée européen de l'exploration polaire.
Soirée animée.



2ème jour : GENÈVE – YVOIRE – NYON

Départ pour la Suisse par le col de la Faucille ;
Visite de Genève (le parc des Anglais, le jet d'eau, l'horloge fleurie). Puis en route vers Yvoire ;
Déjeuner au restaurant ;
Découverte de la cité médiévale d'Yvoire (Haute-Savoie), une des villes les plus fleuries de France ;
Traversée du lac Léman en bateau depuis la ville d'Yvoire à Nyon ;
Soirée animée.



3ème jour : MIJOUX – LES CASCADES DU HÉRISSON

À Mijoux, visite d'un atelier du travail des pierres précieuses, en particulier le monde merveilleux des pierres gemmes. Exposition de pierres brutes et taillées, provenant des quatre coins du monde, ainsi que l'outillage utilisé par les lapidaires du Haut-Jura. La boutique de bijoux a permis de vider les porte-monnaie ...
Déjeuner au village/vacances ;
Excursion aux cascades du Hérisson, une curiosité géologique : « La cascade en éventail ». Visite de la maison qui leur est dédiée ;
Soirée animée.



4ème jour : MOIRANS EN MONTAGNE – LAC DE VOUGLANS

Visite du musée du jouet qui comprend la plus belle collection de jeux et jouets d'Europe (3 000 pièces), qui nous ont rappelé des souvenirs d'enfance ;
Déjeuner au restaurant ;
Rencontre avec un artisan véritable jurassien : Le Tourneur sur Corne, extraordinaire savoir-faire (2 000 outils différents, et différentes matières) ;
Soirée animée.



5ème jour : LES MOUSSIÈRES – LES ROUSSES – BOIS D'AMONT

Au village des Moussières, fabrication des trois fleurons de la tradition fromagère du Haut-Jura : Le Comté, le Bleu de Gex et le Morbier. Délicieuses dégustation et achats ;
Déjeuner au village/vacances ;
Le lac des Rousses. À bois d'Amont, musée de la Boissellerie, qui montre le savoir-faire des paysans boisseliers qui travaillent l'épicéa pour fabriquer les cabinets des célèbres horloges comtoises, à la force du moulin à eau qui fournit l'énergie ...
Soirée animée.



Après une semaine sous le soleil, dans des paysages magnifiques, une ambiance sympathique et conviviale, de belles visites, des soirées variées et joyeuses, dans un centre de vacances à l'écoute des attentes de ses visiteurs, l'heure du retour a sonné. Tous attendent avec impatience le séjour 2020.

Texte de Monique Goudin
&
Photos de Jean-Charles Berciaud
LES CASCADES DU HÉRISSON en fond

JEUX

		6	1	3		7		
5								
		1	5			8		4
	1		8		9		4	
	5	9				6	3	
	4						7	
9		5			3	1		
								9
		2		1	7	4		

9		6	2					
5		7	9					
	2				4	9	6	
		1	5	9		6		
	9						8	
		2		7	8	1		
	5	3	4				9	
					9	8		5
					5	7		3

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 8 lettres La capitale du Paraguay

R	L	E	E	E	R	D	A	C	A	E	T	N	A	I	R	A	P
A	O	L	D	A	R	S	F	E	S	S	E	R	U	T	G	L	P
P	U	I	E	M	I	D	R	R	E	D	N	O	N	I	R	A	I
E	K	T	F	A	M	E	N	G	E	N	L	A	T	U	O	T	T
V	O	U	E	C	R	C	U	I	L	S	N	A	C	K	S	N	O
O	U	F	R	A	O	J	G	A	O	E	O	R	Y	C	S	A	N
U	M	P	E	D	D	U	N	A	V	J	E	R	A	O	I	S	S
V	E	O	N	A	O	U	R	O	R	C	E	I	B	E	L	I	T
O	G	M	C	M	B	S	R	A	O	A	L	R	M	E	T	T	P
Y	A	P	E	I	I	P	S	N	G	L	N	E	I	U	R	R	M
E	T	E	R	N	E	G	N	I	A	E	R	T	A	O	E	A	E
U	O	T	B	A	G	U	A	G	E	G	U	N	I	A	B	P	X
R	P	T	C	I	D	R	E	V	E	R	T	X	U	R	O	N	E

ADJUGE	GARANTIR	RAPE
AERER	GENRE	RECONNU
BAGUAGE	GROSSI	REJOINDRE
BOIRE	INONDER	RESORBER
CADREE	LOUKOUM	RIANTE
CAILLAGE	LOYAL	SANTAL
COURAGEU X	MACADAM	SITUANT
DEFERENC E	PARIANT	SNACK
DORMIR	PARTISAN	TOUT
DOSSIER	PITON	TRIBUNAL
EMERGE	POMPE	VERDICT
EXEMPT	POTAGE	VOUVOYE
FESSER	PREAU	VOYEUR
FUTILE	PROVENAN T	